
TERMES DE REFERENCE POUR ASSISTANT EN AVICULTURE VILLAGEOISE

CONTEXTE

Le Gouvernement guinéen a bénéficié d'un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du Projet d'Établissement des Fondamentaux de la Filière Avicole en Guinée (PEFAG).

Prévu pour une durée de quatre ans, ce projet couvre l'ensemble du territoire national. Il a pour objectif de sécuriser durablement les fondamentaux nécessaires pour le développement et l'adaptation des différentes sous-filières avicoles nationales. Sa finalité est de contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaire en Guinée en augmentant significativement la production et la consommation nationales de produits avicoles de qualité, en substitution aux importations de poulets surgelés à bas coûts. La maîtrise d'ouvrage du PEFAG est assurée par le Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Élevage. Le projet est appuyé par une assistance technique à la maîtrise d'ouvrage assurée par Expertise France pour soutenir les cadres du Ministère dans l'exécution de leurs tâches.

Le projet comprend 3 composantes :

Composante 1 : Conditions sanitaires, biosécurité et techniques d'élevage dont l'objectif est d'assurer un niveau de protection sanitaire et de technique d'élevage optimal pour chaque sous-filière avicole ;

Composante 2 : Qualité de l'aliment qui a pour objectif d'assurer la transparence sur la qualité des aliments destinés aux sous-filières intensives ;

Composante 3 : Commercialisation et consommation des produits avicoles, avec comme objectif de favoriser la commercialisation et la consommation des produits des sous-filières avicoles nationales.

En Guinée, comme dans beaucoup de pays de l'Afrique de l'Ouest, l'élevage de volailles villageoises ou aviculture villageoise (élevage de races locales de volailles) est très présent en milieu rural et aussi dans les zones péri-urbaines et les villes. Le cheptel avicole national est estimé à plus de 20 millions de sujets, les volailles villageoises représentent une part importante du marché de consommation nationale.

Malgré cette importance, l'aviculture villageoise ne bénéficiait pas d'un soutien adéquat jusqu'à l'arrivée du PEFAG.

Trois activités majeures de soutien à cette sous filière vont être organisées sur l'ensemble du territoire national : dont entre autres la campagne nationale de vaccination des volailles contre la maladie de Newcastle.

La réussite de cette campagne de vaccination contre la maladie de Newcastle repose essentiellement sur la sensibilisation des aviculteurs villageois, la vaccination des volailles villageoises à temps avant que la maladie n'arrive et le suivi des éleveurs relais.

C'est dans ce cadre que le PEFAG souhaite avoir un assistant en charge d'une part pour le suivi des activités de développement de l'aviculture villageoise et d'autre part le suivi des éleveurs relais en charge de la vaccination des volailles villageoises.

OBJECTIFS

. Assister l'ATSR dans la mise en œuvre des activités relatives à l'aviculture villageoise du PEFAG

ACTIVITES

Objectif : Promouvoir et soutenir la consommation de productions nationales des différentes sous filières avicoles

Activités :

- Participer à la préparation et à l'organisation de la campagne de vaccination des volailles villageoises contre la maladie de Newcastle.
- Participer à la préparation/diffusion annuelle de la campagne d'information du programme aviculture villageoise.
- Participer à la préparation du concours annuel sur la qualité des volailles villageoises (Concours Belles Volailles Villageoises de Guinée)
- Participer à la préparation du concours annuel de vaccination des volailles villageoises contre la maladie de Newcastle.
- Participer à l'organisation de la campagne de communication et de soutien aux cantines scolaires pour la journée de consommation du poulet villageois dans les cantines scolaires.

- Participer à la formation des vétérinaires privés en aviculture en villageoise (préparation des supports de formation et d'animation dans les districts).
- Capitaliser les leçons apprises sur les activités et les diffuser auprès de la DNSV et du MAGEL
- Produire un rapport trimestriel des activités réalisées.

SPECIFICITES DU POSTE

L'assistant aviculture villageoise sera basé à Conakry et devra consacrer la moitié de son temps (20h/semaine) à la mise des activités citées ci-dessus.

En termes de moyens attribués, il aura à sa disposition un ordinateur portable, un forfait pour les appels téléphoniques et la connexion et d'un véhicule avec chauffeur pour ses déplacements lors des missions.

PROFIL RECHERCHE

- Etre de nationalité guinéenne.
- Etre titulaire d'un diplôme de Médecine vétérinaire.
- Avoir une connaissance avérée en aviculture villageoise.
- Capacité à apprendre et comprendre l'organisation de la filière avicole et précisément celle des volailles villageoises ainsi qu'intégrer une équipe et une méthode de travail.
- Capacité à apprendre et comprendre l'organisation de la médecine vétérinaire privée ainsi que qu'intégrer une équipe et une méthode de travail.
- Avoir le goût du terrain. Une bonne connaissance des régions administratives de Guinée serait un atout.
- Etre disponible à partir du 15 septembre 2022.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Documents à fournir

- CV
- Lettre de motivation
- Offre financière de type honoraire/jour.

Critères de sélection des candidatures

Les candidats (es) seront évalués sur la base d'une grille de sélection élaborée à cet effet selon les critères suivants : compétences du candidat en lien avec l'expertise demandée, connaissance du contexte local, expérience du candidat avec la mission demandée.
